

NEWSLETTER N° 1 - Mai 2016 : Régulation de la vie nocturne

Agir pour réduire les nuisances sonores, prévenir toute situation d'abus ou de discrimination, et surtout promouvoir des pratiques responsables, tel est l'objectif de la Ville et de ses partenaires en matière de régulation.

- La Ville de Paris a attribué une subvention à Bruitparif pour la mise en place d'un dispositif de **mesure des nuisances sonores**. Le dispositif sera implanté localement dans le cadre d'une démarche concertée associant les mairies d'arrondissement, les commissariats, les établissements et les riverains.

Ce dispositif doit permettre de :

- favoriser la concertation par l'apport de données objectives. En particulier, dans le cadre des chartes locales, les mesures permettront de préciser les engagements des établissements à ne pas dépasser un volume sonore défini ;
- aider les exploitants à mieux gérer le volume sonore de leur clientèle par l'envoi d'alertes SMS quand celui-ci dépasse un seuil prédéfini ;
- orienter l'action publique. En effet, l'information en temps réel et un système de reporting quotidien des mesures permettront de mieux cibler les interventions des agents de la Ville et de la police sur les quartiers où l'on mesure une augmentation du bruit ;
- sensibiliser le public en communiquant sur les résultats.

Pour l'été 2016, cinq sites festifs sont à l'étude dont le Canal Saint Martin, le port de la Gare, la place Sainte Catherine et le quartier du Carreaux du Temple.

- La Ville de Paris soutient l'initiative du **Kiosque Infos Sida Toxicomanie**, association coordinatrice du dispositif Fêtez Clairs, visant à :
 - réaliser et diffuser des outils de sensibilisation ciblant la préparation de la soirée entre amis. Les messages de prévention viseront à promouvoir la **solidarité entre amis** et prévenir les situations de **relations sexuelles non consenties**, dont le risque est démultiplié en état d'ébriété ou sous l'effet d'autres produits psychoactifs.
 - élaborer une stratégie de sensibilisation des professionnels des établissements de nuit et organisateurs de soirées, ainsi que des noctambules, sur le lien entre **discrimination à l'entrée des établissements** et consommations importantes d'alcool et/ou de drogues illicites.

- Afin de **promouvoir les bonnes pratiques festives auprès des noctambules**, une campagne de sensibilisation est actuellement en phase de conception pour être diffusées durant l'été 2016. Elle sera ciblée prioritairement sur le canal Saint Martin, le port de la Gare et dans le quartier Oberkampf. Il s'agira de valoriser les comportements responsables en matière de consommation d'alcool, de propreté et de nuisances sonores. Cette campagne de terrain sera relayée sur Internet en particulier via lesnuits.paris.
Sachez qu'une page dédiée aux bonnes pratiques festives est en cours de développement : <http://quefaire.paris.fr/articles/360>.